



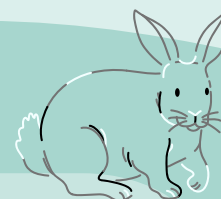
# Mon animal doit être hospitalisé.

## Que va-t-il se passer?

### La sortie

Lorsque son état médical le permet, une **sortie** est fixée **sur rendez-vous** avec le vétérinaire s'occupant de votre animal.

Si un **suivi** est nécessaire, il peut être réalisé par votre vétérinaire habituel ou au CHV.



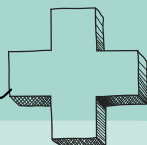
Un **transfert** de votre animal par vos soins chez **votre vétérinaire traitant** peut être proposé si son état est stable, en accord avec ce dernier

### La consultation d'admission

Lorsque l'état de santé de votre compagnon nécessite une hospitalisation, **l'estimation du coût des soins** est étudiée et discutée avec vous pour la prise en charge immédiate. Cette estimation est réévaluée le lendemain en fonction de l'évolution du patient et en accord avec vos souhaits. Un accord écrit de votre part est alors nécessaire.

Il vous est possible de **rendre visite** à votre animal au cours de son hospitalisation, **sur RDV, en accord avec le vétérinaire** chargé de ses soins

### L'hospitalisation



- Votre animal est hospitalisé au sein du **service** le plus **adapté** (Soins Intensifs, espace réservé aux chats...), auprès de notre équipe présente sur site 24h /24, 7j /7
- Un soin particulier est apporté **au confort** et **au bien-être** de nos patients chiens, chats ou NACs ainsi qu'à la séparation des espèces pour leur confort

Merci de prendre note qu'un **complément d'acompte** vous sera demandé chaque fois que votre **solde excède les 600 euros\***

Il pourra être versé sans avoir à vous déplacer, via un **lien de paiement CB en ligne** sécurisé (PAYTWEAK)

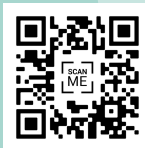


La signature de l'**attestation de consentement éclairé** et le **versement d'un acompte** (50% de l'estimation des coûts, ou empreinte de CB : 100% de l'estimation des coûts) sont indispensables avant la prise en charge de votre animal.

\*En l'absence de règlement, des **soins conservateurs** visant à limiter la souffrance animale sont effectués (Article R242-48 du Code Rural). Aucun examen à visée diagnostique ou thérapeutique spécifique ne peut être instauré

**Chaque jour**, le vétérinaire en charge de votre animal le réexamine et ajuste ses traitements.

Le **tchat Linkyvet** nous permet de communiquer avec vous une à deux fois par jour afin de vous donner des **nouvelles** de votre compagnon. Chaque fois que cela est nécessaire, nous faisons un point téléphonique avec vous pour **adapter la prise en charge diagnostique et thérapeutique** à vos souhaits



# Comment régler ma facture ?



Si mon animal doit être **hospitalisé**, le versement d'un **acompte** ou une **empreinte CB** est nécessaire

## Immédiat..

### • Carte bancaire



ApplePay, American express, Electron  
Cartes étrangères acceptées

### • Chèque



Encaissement le jour même  
Les chèques différés ne sont pas acceptés.

### • Espèces



Francs suisses et Euro, un taux de change forfaitaire est appliqué



Vous avez une question?

N'hésitez pas à nous contacter sur [info@chvsm.com](mailto:info@chvsm.com)

## En plusieurs fois...

### • PayVet



**Pas de frais à avancer**, vous payez directement avec votre application SantéVet  
Paiement du reste à charge en 3 fois sans frais auprès de votre assureur

### • Alma



Règlement de 2 à 4 fois. Frais : 4%  
Montant **maximum : 4000 €**  
1er acompte le jour même  
Pièce d'identité requise

Cartes bancaires Suisses et prépayées non acceptées

Cartes bancaires étrangères acceptées:  
Belgique, Espagne, Allemagne, Italie, Autriche, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas

## J'ai besoin d'aide...

- **Sous conditions de ressources**, nous pouvons faire une demande d'aide pour votre compagnon



### Vetericare

affections curables, réponse rapide, uniquement pour les chiens et les chats



### Vétérinaires pour tous

- Vous pouvez également contacter des **associations** :

Listing disponible sur demande auprès de nos équipes



- Vous pouvez également créer une **cagnotte en ligne**

## A distance...

### • Par virement bancaire

En un seul virement, frais à votre charge.  
Le versement d'un **acompte préalable** est indispensable. Accord préalable de notre service comptabilité.



### • Paiement CB à distance



Paiement CB à distance (cartes françaises ou étrangères acceptées, cartes pré-payées non acceptées)



Vous êtes sous **tutelle** ou **curatelle**? Merci de bien vouloir en informer notre équipe